

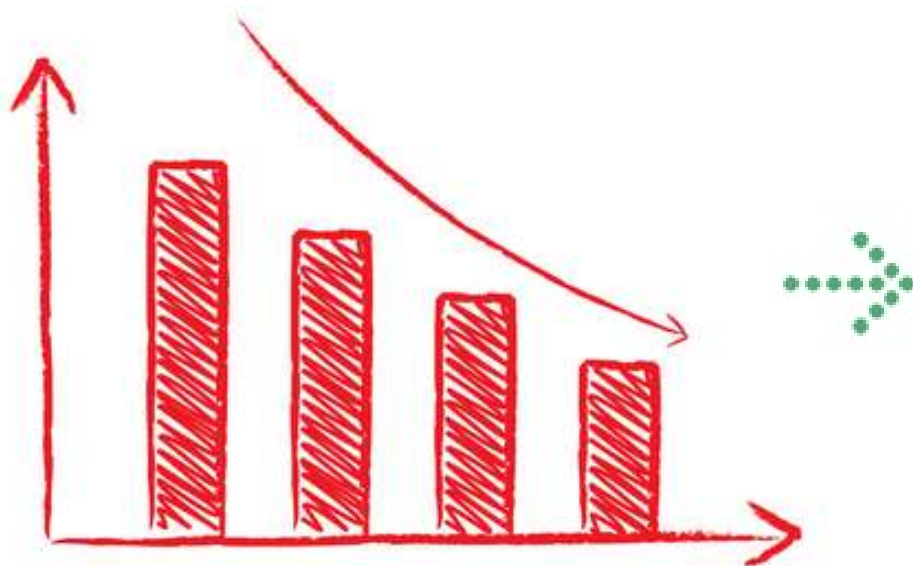


## Aménagements temporaires dans le cadre des mesures sanitaires COVID-19

Isabelle Dullaert



## Contexte général



## Actes administratifs

Ordonnance de police temporaire relative à la circulation routière

- Collège des B&E
- Situation transitoire
- Portée générale

Arrêté de police

- Bourgmestre
- Situation ponctuelle, particulière
- Pour un point précis
- Pour une durée déterminée



un règlement complémentaire  
de sécurité routière (Tutelle)

Ordonnance du Bourgmestre

- Cas exceptionnel
- A confirmer par le Conseil communal



## Subsides « Aménagements temporaires »

Objet : offrir des espaces sécurisés pour les déplacements utilitaires via les modes actifs en soutenant la concrétisation d'aménagements temporaires (délais courts)

Budget : 2.500.000€

Montant max. du subside en fonction du nombre d'hab.: 25.000-50.000-100.000€

Aménagements éligibles : zone de rencontre, zone 30, rue cyclable, rue scolaire  
piste cyclable marquée, site partagé vélo-bus, élargissement de trottoirs

Affectation jusqu'au 31 décembre 2020 minimum

Evaluation pour le 15 février 2021

Worshop "Aménagements temporaires » organisé le 28 mai 2020

<http://mobilite.wallonie.be/home/je-suis/un-conseiller-en-mobilite/le-reseau-des-cem/amenagements-temporaires.html>

70 projets réceptionnés



## Réalisations

Charleroi : zone 30 intraring, marquages cyclables

Gosselies : zone 30

Mons : zone de rencontre, PCM

Namur : zone de rencontre, rues cyclables

Ottignies/LLN : zone 30 hypercentre, diminution de vitesse sur RN

Verviers : espace cyclable provisoire sur boulevard 2x2 bandes

Liège : espace cyclable provisoire sur boulevard 2X2 bandes



# MONS-Création d'une PCM sur la GRANDE VOIRIE et d'une zone de rencontre dans le centre ville



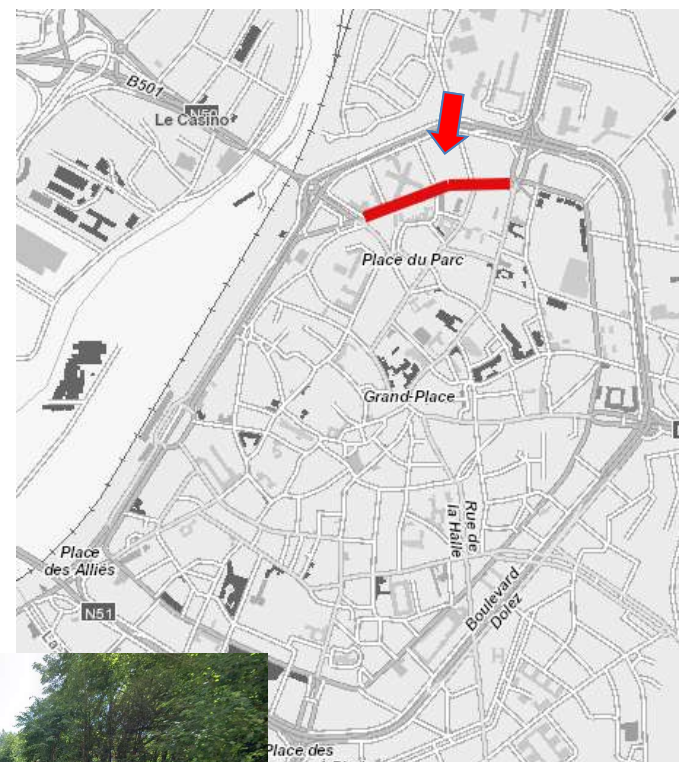
# Piste cyclable marquée

## Objectifs

- Finaliser le tronçon de PCM manquant
- Finaliser les petits aménagements manquants
- Mettre la PC à double sens

## Contraintes

- Suppression d'une bande de circulation
- Entrée de ville
- Si PC bidirectionnelle, carrefours à étudier





## Piste cyclable marquée

Mai 2020 : demande

Fin août 2020 : mise en œuvre  
PC unidirectionnelle, marquage temporaire  
jaune

Durée de la mesure → décembre 2020





## Piste cyclable marquée

- Embouteillages

Comptages (17/09/20) :

- 5000véh/jour mais 7000 véh/jour sur ce tronçon
- 280 cyclistes

- Campagne Facebook
- Articles de presse
- Timing (rentrée scolaire)
- Absence de campagne de communication
- Habitudes

→ Décision de la ville d'effacer le marquage



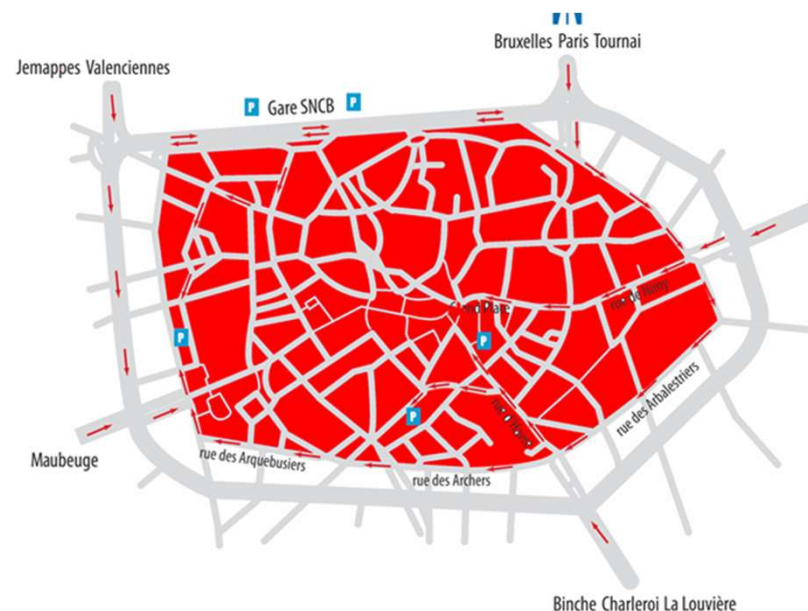
# Zone de rencontre

## Objectif

Garantir le respect des mesures de distanciation physique entre les usagers.

## Mesures

- Signalétique
- Extension des terrasses
- Zones piétonnes conservées



# Zone de rencontre

Mesures temporaires du 22.06.2020  
au 31.08.2020 prolongée jusque fin  
octobre 2020

Evaluation

Pérenniser certaines rues

Mise en place de mesures  
physiques

**MONS**  
**NOTRE CENTRE-VILLE**  
**ZONE DE RENCONTRE**  
Priorité aux piétons et aux cyclistes sur la voie publique  
20km/h pour les véhicules

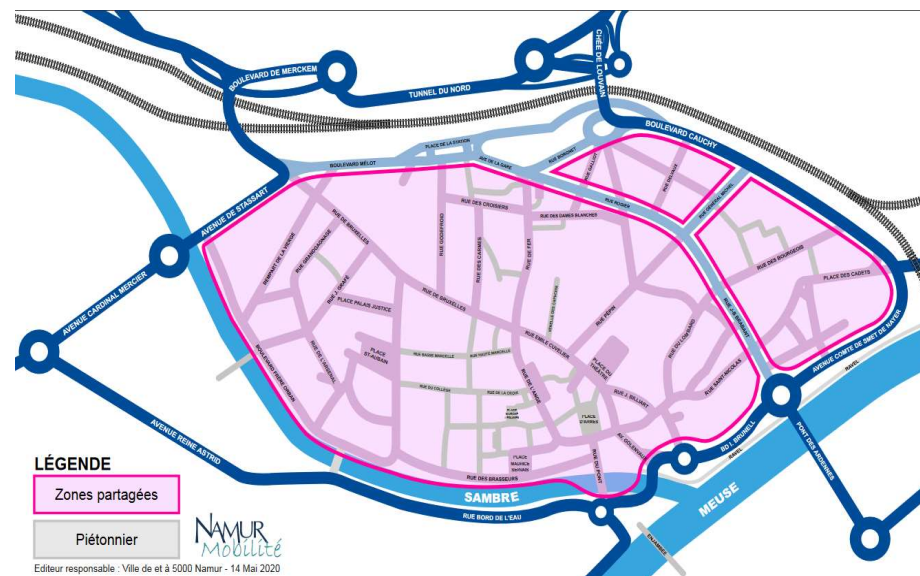


# NAMUR - ZONE DE RENCONTRE ET RUES CYCLABLES



## Zone de rencontre

Ordonnance du collège pour aménagements temporaires du 18 mai au 31/08/20 dans la Corbeille (hors axe Rogier/Brabant et rue Général Michel)





# Zone de rencontre

## Mesures :

- Signalisation des entrées et sorties par des panneaux et signalisation de police,
- effacement du marquage des traversées piétonnes et PC,
- marquages au sol,
- bacs de fleurs,
- silhouettes,
- signalétique de parking

## Communication :

- Conférence de presse
- Film
- panneaux d'info dynamiques



## Zone de rencontre

Evaluation :

- Globalement positif (vitesse, confort)
- Mesures complémentaires nécessaires (lisibilité)

→ Mesures prolongées jusqu'à fin août 2021





# CHARLEROI - ZONE 30 DANS L'INTRARING ET MARQUAGES POUR CYCLISTES



## Zone 30



© GRACQ



Ordonnance du Collège communal: zone 30 sur tout le périmètre de l'intraring à partir du lundi 8 juin.

# Marquages pour cyclistes

Aménagements cyclables sur voiries régionales :  
rafraîchissement, élargissement



© GRACQ